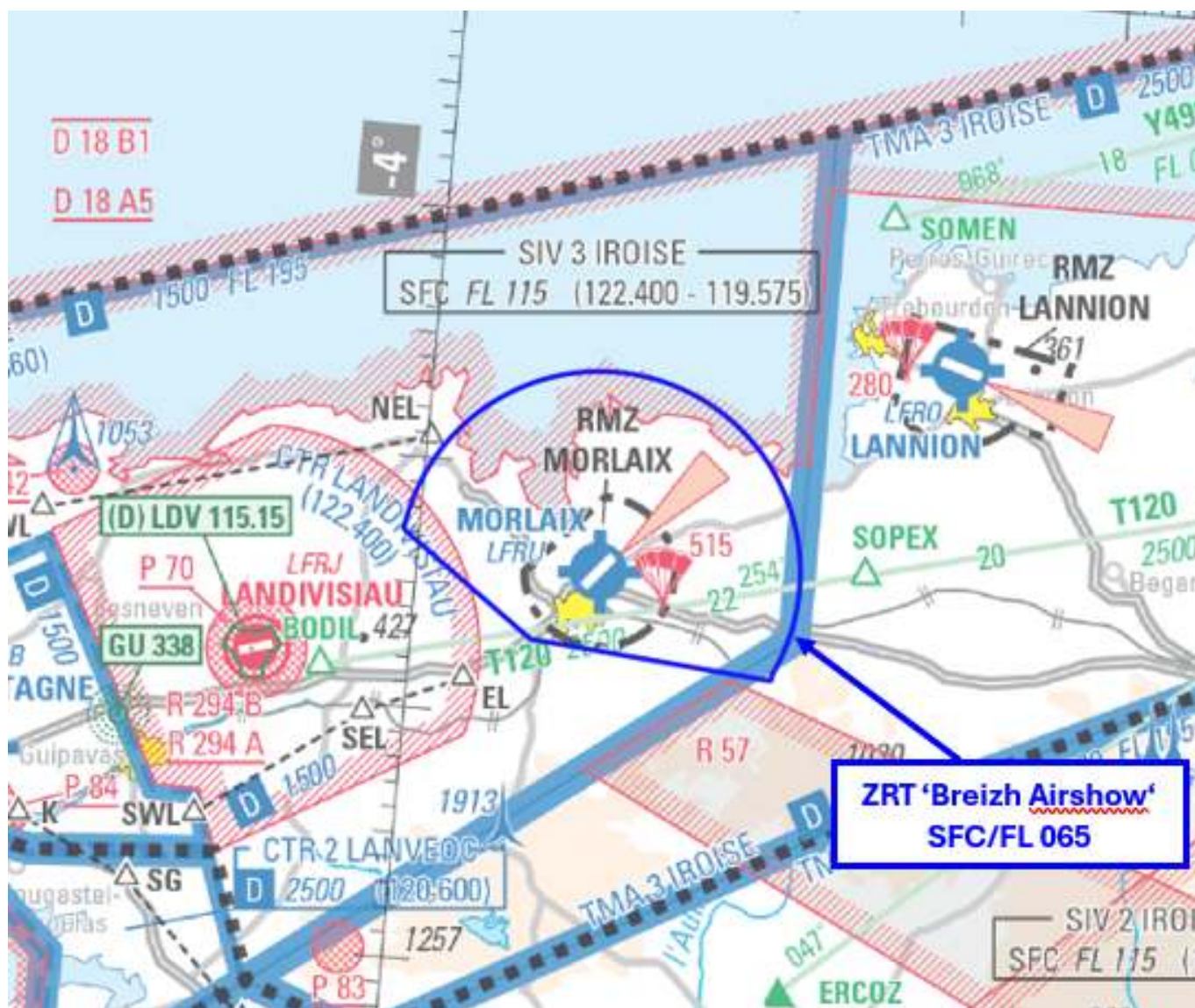


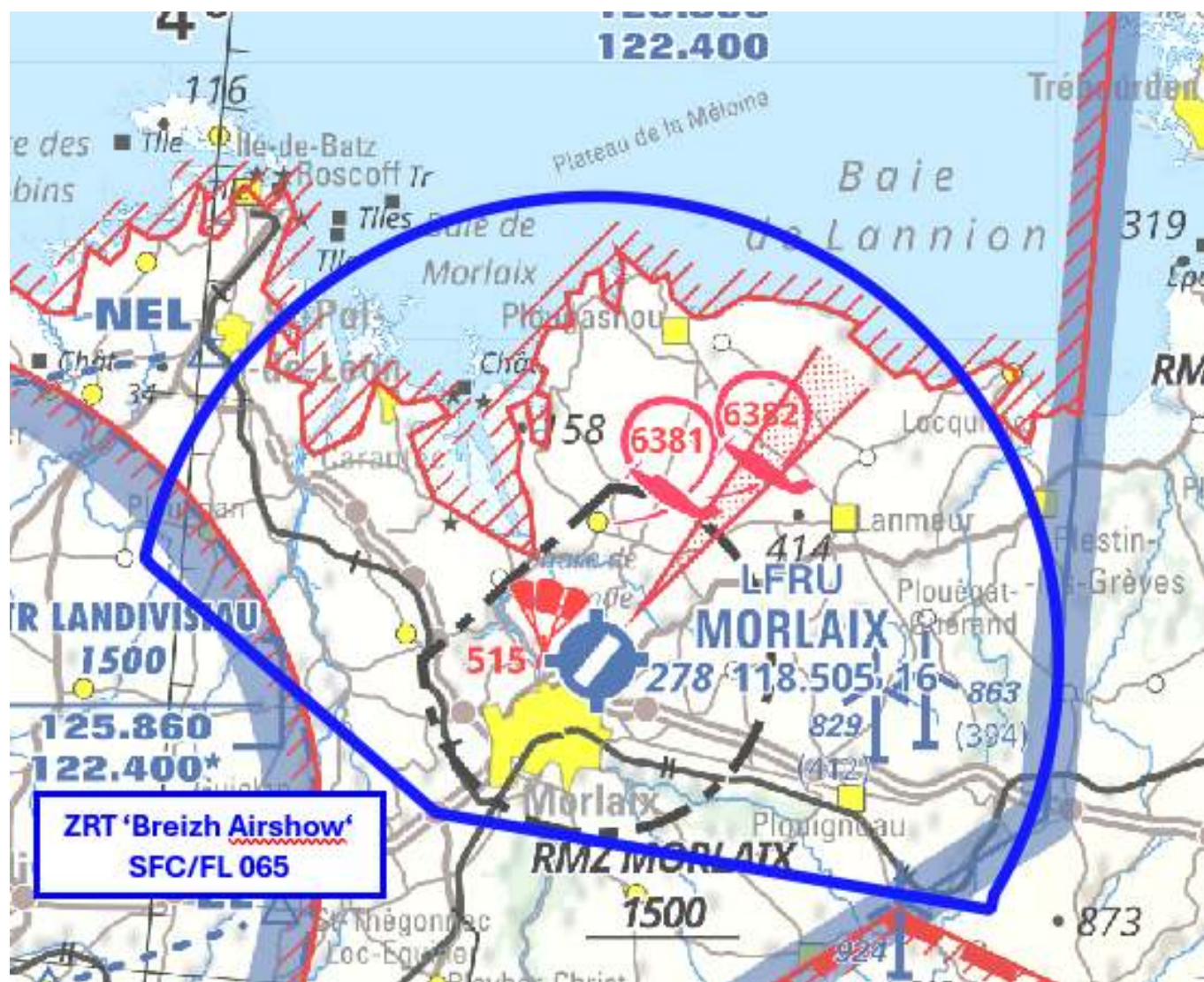
Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) à l'occasion d'une manifestation aérienne à Morlaix (LFRU)

En vigueur : Du jeudi 17 septembre au dimanche 20 septembre 2026

Lieux : FIR : BREST LFRR - AD : BREST BRETAGNE LFRB , LANDIVISIAU LFRJ , MORLAIX PLOUJEAN LFRU



Extrait Carte 1 / 1 000 000 SIA - Edition 1-2026



Extrait carte 1 / 500 000 IGN - Edition 2026

ACTIVITÉ
Manifestation aérienne “Breizh Airshow”
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT BREIZH AIRSHOW - Du 17 septembre 2026 au 18 septembre 2026 Activable de SR à SS - Le 19 septembre 2026 de 0700 à SS+30 - Le 20 septembre 2026 de 0700 à SS+30
INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de : • LANDI APP : : 122,400 MHz • IROISE APP : 125,860 MHz • IROISE INFO : 119,575 MHz • ARMOR : 124,725 MHz
GESTIONNAIRES
Directeur des vols d’Armor Aéro Passion : 06 07 95 17 84

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active, se substitue aux espaces aériens avec lesquels elle interfère.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire à l'exception :

- des aéronefs participant à la manifestation,
- des aéronefs autorisés par le directeur des vols (06 07 95 17 84),
- des aéronefs en CAG IFR ou CAM INDIA à destination de Brest Bretagne AD (LFRB) et Landivisiau AD (LFRJ) après coordination avec le directeur des vols (préavis 10 min).
- des aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après accord préalable du directeur des vols (06 07 95 17 84),

SERVICES RENDUS

Service d'information de vol et d'alerte rendus par IROISE INFO et LANDI APP.
Service AFIS « MORLAIX » non actif.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT BREIZH AIRSHOW****LIMITES LATÉRALES**

48°32'18" N - 003°38'12" W

48°33'09" N - 003°52'48" W

48°37'00" N - 004°00'48" W

arc horaire de 8 NM de rayon centré sur PSN 48°36'03" N - 003°49'00" W (ARP LFRU)

48°32'18" N - 003°38'12" W

À l'exclusion de la partie interférente avec la CTR Landivisiau (REF AD 2 LFRJ.AD 2.17)

LIMITES VERTICALES

SFC / FL 065

ORGANISMES A CONTACTER

Directeur des vols d'Armor Aéro Passion : 06 07 95 17 84

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

La RMZ MORLAIX ne sera pas activée pendant les créneaux d'activation de la ZRT.

Lorsque la ZRT est active, les activités suivantes sont suspendues :

- Aéromodélisme N° 8972 Morlaix AD,
- Parachutage N° 515 Morlaix Ploujean AD,
- Voltige N° 6381 Plougasnou (axe 1), N° 6382 Plougasnou (axe 2) et N° 6385 Morlaix Ploujean AD.

Fréquence 118.505 MHZ indicatif "MORLAIX SOL" réservée uniquement aux aéronefs participant à la manifestation aérienne pendant les créneaux d'activation de la ZRT.